

LA PLUS FORTE
VENTE DE LA REGION
LILLE, 106, rue de Paris
PARIS, 45, Bd Haussmann

Le Journal de Roubaix

de l'Industrie et du Commerce

BUREAUX : 144-145
ROUBAIX : 351-17
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : 1-85
3, rue Faldou Lohmeur

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME

OU VA L'ALLEMAGNE ? LES INQUIETUDES D'ADOLF HITLER

Où va l'Allemagne ? Telle est la question que beaucoup se posent. Berlin n'est qu'à quelques centaines de kilomètres de Paris, et nous ignorons ce qui se passe dans les milieux dirigeants de la Capitale du Reich. La censure veille.

On ne connaît pas encore le nombre exact des victimes de la nuit sanglante du 30 Juin - de cette nuit tragique au cours de laquelle Adolf HITLER a frappé ses meilleurs Lieutenants, un ROEHRM notamment, Chef d'Etat-Major des troupes d'assaut.

On a dit qu'HITLER avait voulu punir des collaborateurs dont la vie privée n'était pas particulièrement exemplaire. Allons donc ! ROEHRM ! Mais HITLER pouvait-il ignorer sa vie sentimentale ? L'aut-il ignoré, l'attentat du mercredi 21 Mars 1934 sur l'Unter den Linden est, dû lui ouvrir les yeux.



Adolf HITLER, dont le régime semble chancelant

Ce soir-là deux grenades à main firent explosion devant le Ministère de l'Intérieur de Prusse.

Il n'y eut pas de blessés. Les dommages furent seulement matériels.

Quelques mots sur Roehm

Dans l'auto sur laquelle avaient été jetés les projectiles se trouvaient ROEHRM, chef d'Etat-Major général des Troupes d'Assaut de Berlin qui, quelques jours après l'attentat, devait être attaché à la personne de ROEHRM comme aide de camp.

HELLDORF le Préfet de Police de Potsdam et Karl ERNST avaient vécu ensemble une vie paisible jusqu'au jour où ROEHRM rencontra, au cours d'un dîner, le jeune Karl et l'enleva à HELLDORF.

Quelques jours plus tard, HELLDORF se rencontrait avec ROEHRM au cours de l'échange d'explications, un revolver partit accidentellement. HELLDORF fut blessé aux jambes.

Plus tard le 21 Mars 1934, eut lieu l'attentat d'Unter den Linden.

Non ! HITLER ne pouvait ignorer tout cela. Il fut donc chercher à l'épuration tardive de Juin dernier d'autres explications.

M. PIERRE LAVAL PARTIRA POUR ROME CE SOIR

On annonçait officiellement à Paris, hier, à 13 h. 30, qu'invité par le gouvernement italien, M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, partirait pour Rome aujourd'hui, 30, à 20 h.

M. Pierre Laval aura d'importantes entretiens intéressant les deux pays et qui ont trait à des questions de politique générale, en conclusion des conversations qui se sont poursuivies depuis quelque temps par la voie diplomatique.

Joie en Italie

La nouvelle de l'arrivée prochaine de M. Pierre Laval a causé dans tous les milieux italiens une joie extrêmement vive. Annoncée vers 15 heures par un communiqué de l'agence à Stéfani, puis aussitôt par les premières éditions des journaux du soir, elle s'est rapidement répandue dans le public, mettant fin à un certain sentiment d'inquiétude qui régnait depuis quelques jours. La presse italienne après avoir rapporté, vers le milieu de la semaine dernière, les informations de Paris qui fixaient déjà une date au voyage du ministre français, s'était brusquement arrêtée de reproduire tout commentaire sur les négociations en cours. Seule, lundi soir, une note du Lavoro Fascista a permis de comprendre que des difficultés s'étaient élevées dans la mise au point des dernières questions. L'opinion italienne, tout en faisant confiance aux négociateurs, avait été émue par cette information.

Preuve d'un accord complet

C'est donc avant tout un immense soulagement que l'on éprouve en Italie, c'est aussi la satisfaction de voir enfin prendre forme cette amitié franco-italienne, que des manifestations successives ont montrée sincère et profonde. On sait que si la France tenait à résoudre l'ensemble des problèmes d'Europe centrale, d'accord avec l'Italie ; du côté italien on considérait que si une solution générale n'était pas immédiatement réalisable la collaboration franco-italienne devait cependant prendre le plus tôt possible une forme tangible, les difficultés de détail ne devant, à aucun prix, compromettre une œuvre diplomatique déjà si féconde en résultats. On considère à Rome que l'arrivée de M. Pierre Laval est la preuve qu'un accord complet est survenu, la satisfaction n'en est donc que plus grande.

Les crimes du Nouvel An en Allemagne

Les fêtes du Nouvel An auront été marquées en Allemagne par une série de crimes commis dans des conditions particulièrement odieuses.

C'est ainsi qu'à Wiesbaden une femme a été assassinée dans le parc du château de Wiesbaden-Hierbach au cours de la nuit du Nouvel An, et de poignées de son porte-monnaie contenant une pièce de 2 marks. L'assassin a été arrêté dans un dancing.

— Dans le train de Wiesbaden-Archersleben, près de Magdebourg, un employé de chemin de fer a été trouvé étiré enfoncé à coups de marteau.

— A Dortmund, un homme et une femme ont été tués à coup de revolver. L'assassin a été arrêté peu de temps après.

UN LOT DE SIX MILLIONS PARTAGE DANS UNE PRISON

La consigne, le cuisinier et trois détenus de la prison centrale de Stamboul ont gagné le gros lot de 6 millions de francs à la Loterie du Nouvel An.

L'ACHEVEMENT DU CANAL DU NORD

« En attendant cette réalisation urgente, nos populations réclament la mise en exploitation immédiate du tronçon Arleux-Sauchy-Cauchy et Marquion », dit M. Georges LEFEBVRE, maire d'Arleux et Président du Conseil d'arrondissement de Douai :: ::

Après les déclarations fort intéressantes de M. le Sénateur HAYEZ, voici d'autres arguments apportés par M. Georges LEFEBVRE, Maire d'Arleux et Président du Conseil d'Arrondissement de Douai :

Hier l'écoulement des produits de nos houillères sur Paris, tout en diminuant le prix de revient en raison du coût de transport par eau est sans cesse réclamé par la Chambre de Commerce de Douai. Mais, si à ses partisans, il a aussi de redoutables adversaires. J'ai dit redoutables mais je tiens à ajouter que nous ne les craignons pas, car nous avons la conviction de lutter pour une bonne cause. Toutefois, ces adversaires ont provoqué la suppression de certains services du Canal du Nord, mais nous espérons que nos parlementaires en réclameront incessamment le rétablissement. Il est assez étrange d'avoir rencontré au cours de la dernière visite ministérielle des hommes qui se targuaient d'être les auteurs techniques de certains ouvrages dont ils contestent ensuite l'utilité. C'était à l'heure où leur conflait l'étude et la réalisation de ces travaux qu'ils auraient dû avoir assez de cran pour en discuter l'utilité.

« Aujourd'hui, quels que puissent être leurs arguments, nous avons nous, le devoir de leur rappeler la déclaration d'utilité publique de 1903, que la situation actuelle ne peut en rien modifier. A quant au tonnage, l'achèvement du Canal du Nord pour des péniches de 400 tonnes me paraît souhaitable ; les autres voies déjà en exploitation (canaux d'Aire à La Bassée, de Lens, de la Delle de la Scarpe et de la Senesse) ne pouvant être fréquentées que par des bateaux de 400 tonnes. On sait que d'après les documents officiels du Ministère des Travaux Publics, la dépense d'achèvement à 400 tonnes ne dépasserait pas 100 millions.



M. Georges LEFEBVRE, maire d'ARLEUX et président du Conseil d'arrondissement de DOUAI

Pour l'exploitation du premier tronçon : Arleux - Marquion

« J'en arrive à ma conclusion : M. le Préfet du Nord, avec l'approbation du Conseil Général, a porté parmi ses propositions au plan d'outillage national l'achèvement du Canal du Nord d'Arleux à Noyon depuis le Canal de la Senese jusqu'au Canal latéral à l'Oise. J'ai personnellement déposé, depuis 1927 plusieurs fois réclamant le budget - leur procureur du travail et notamment la mise en exploitation immédiate entre Arleux et Sauchy-Cauchy avec extension consécutive jusqu'à Marquion », ajoute le Président du Conseil d'Arrondissement.

« Ce que dit M. G. Lefebvre »

« L'achèvement du Canal du Nord n'impose plus que jamais, nous dit M. LEFEBVRE, car il est urgent d'enrayer le chômage dans la région, et de faire juste raison. M. G. LEFEBVRE ajoute que nous ne craignons pas, mais nous ne craignons pas de prendre un caractère professionnel et qui conduit le pays directement à l'anarchie. Les ouvriers consentent à ne désirer pas vivre de secours, mais bien du produit de leur travail ; il faut donc - et on le peut sans surcharger le budget - leur procurer du travail et, au cas où le droit d'abandonner une œuvre à laquelle on a consacré auparavant un nombre respectable de millions et qui de plus fut déclarée d'utilité publique, que sont devenus les dommages de guerre attribués aux ouvrages du Canal du Nord et qui, selon moi, ne pouvaient légalement recevoir d'autres affectations.

« Chaque fois que nos parlementaires, et vous me permettez de citer au premier plan mon excellent collègue le Sénateur HAYEZ, ont fait des démarches en vue de l'achèvement du Canal du Nord, on annonce une visite ministérielle. Ces visites ministérielles répétées inconstamment à cause de l'instabilité ministérielle, nous les estimons suffisantes et nous souhaitons que l'on passe aux actes.

La première Statue en France du Roi Albert 1^{er}

Pour faciliter l'écoulement de nos charbons le Canal du Nord, dont l'utilité ne peut être niée puisqu'il doit fonctionner...

TROUBLES EN ALBANIE ?

Malgré les démentis officiels publiés à Tirana, la presse grecque continue de donner des informations venant de Corfou d'ailleurs non confirmées relatives aux prétendus troubles qui auraient éclaté en Albanie. D'après ces informations, des bombes auraient été explosées à proximité du Palais Royal de Tirana, lequel aurait subi des dégâts importants. Selon d'autres nouvelles reçues également de la même source, le chef des insurgés, M. Zogou, aurait été tué par un soldat grec. Scutari et aurait refusé la grâce offerte par le roi Zogou aux rebelles, si ceux-ci déposaient les armes.

NOTRE CONCOURS DE LA PROFESSION

PREFERE

2.000 prix valant plus de 250.000 fr.

Des milliers de réponses sont classées chaque jour. Le travail devient, de plus en plus, délicat car il s'agit de mettre chaque bulletin bien à sa place. Trois numéros se disputent la prépondérance... mais n'anticipons pas, dans très peu de temps vous serez fixés.

UN IMPORTANT CONSEIL DES MINISTRES A ÉTÉ TENU HIER

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert LÉBRUN.

M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, a exposé au Conseil la marche des négociations franco-italiennes.

M. Tannery, nommé gouverneur de la Banque de France

M. Germain-Martin, ministre des Finances, a soumis à la signature du président de la République donnée en Conseil.

M. TANNERY qui est nommé gouverneur de la Banque de France.

Les ministres ont discuté les nominations suivantes : M. MORET est nommé gouverneur honoraire de la Banque de France ; M. TANNERY, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, est nommé gouverneur de la Banque de France en remplacement de M. Moret ; M. DEROY, directeur général des contributions indirectes, est nommé directeur général de la Caisse des dépôts et consignations en remplacement de M. Tannery ; M. DE BOJARDIER est nommé inspecteur général des contributions ; M. BAUMGARTNER, directeur adjoint du mouvement général des fonds est nommé directeur du mouvement général des fonds en remplacement de M. de Boisanger ; M. RUEFF, directeur adjoint de l'administration générale des finances, en service détaché, est réintégré dans les cadres et affecté en cette qualité à l'administration générale du mouvement général des fonds ; M. Maxime ROBERT, inspecteur des finances, est nommé sous-directeur à l'administration centrale des finances.

La fusion des Offices des Mutuels et des Pupilles de la Nation

M. R. VOLLET, ministre des Pensions, a soumis à la signature du président de la République un décret (financé par les autres provinces) pour la fusion de l'Office national des mutuels, combattants et victimes de la guerre et de l'Office national des pupilles de la nation.

M. PERNOT, ministre de la Justice, a rendu compte au Conseil de l'état de l'instruction des affaires judiciaires en cours.

La remise en marche des usines Citroën

M. JACQUET, ministre du Travail, a fait connaître dans quelles conditions les liquidateurs de l'ex-propre Citroën se proposent d'assurer dès le 3 ou le 4 janvier, la remise en marche progressive de cette affaire et le réembauchage des ouvriers licenciés.

UN LILLOIS TUÉ PAR UNE AUTO PRÈS DE PARIS

Sur le territoire de Chasmoncel, route nationale N° 28, mardi soir, vers 16 h., M. Gustave LOUIN, âgé de 16 ans, de Lille, et qui sortait de l'hôpital de La-Sarcelles, a été renversé et tué par une automobile qui s'arrêtait pour demander de prendre place à bord. Le chauffeur a pris la fuite.

Le cadavre de la victime a été transporté à la morgue de Chasmoncel.

UN SERGENT DOUAIEN VICTIME D'UNE TERRIBLE COLLISION

Une collision s'est produite à Tiercelet entre un camion automobile et une motocyclette monté par deux sous-officiers du Génie. L'un de ceux-ci, l'adjudant-chef Léon Schardt, âgé de 34 ans, originaire de St-Amand-Montrond (Cher) a été tué sur le coup. L'autre, le sergent-chef Joseph Dees, âgé de 22 ans, né à Douai, est très grièvement blessé.

UN POLONAIS HABITANT LILLE S'EST GRAVEMENT BLESSÉ EN SAUTANT D'UN TRAIN EN MARCHE A MOUSCRON

Dans le train Lille-Mouscron quittant Lille à 9 heures avait pris place avec un ticket de quasi Epéstan Mouscron, né le 6 avril 1907, à Załczy (Pologne), tailleur d'habits demeurant à Lille, boulevard Paulin, 23. Après le départ de la station de Tourcoing pour Mouscron, un contrôleur passa, se trouvant sur le territoire belge et n'ayant pas en règle épéstan survit la portière et se jeta dans le vide.

Rélevé, il fut transporté à l'hôpital civil de Mouscron où il fut constaté que l'infirme avait deux blessures à la tête et l'appareil gynécologique. Son état est grave.

LA GRÈVE dans l'Industrie de l'Habillement à Lille

Elle est maintenant officielle et plus de 1.400 ouvriers et ouvrières y participent

Nous avons suivi fidèlement, depuis son origine, l'évolution du désaccord qui se manifeste présentement entre la Chambre syndicale professionnelle de confectionneurs en gros de Lille et de l'arrondissement, et l'Intersyndicale de l'habillement de Lille et environs. Ce désaccord s'éleva, ainsi que nous le précisons antérieurement, sur un projet de diminutions des salaires et des modifications au contrat de travail des ouvrières et ouvriers de l'habillement, projet établi par la Chambre syndicale professionnelle des confectionneurs en gros de Lille. On avait espéré, à la suite de la réunion, qui groupa, dimanche, à l'hôtel de ville, les délégations patronales et ouvrières, une conclusion favorable à cet antagonisme naissant d'intérêts opposés. L'accord n'atteignit pas la perfection désirée. Et, lundi soir, au cours d'une réunion qui eut à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Huret, secrétaire de l'Intersyndicale de l'habillement de Lille et environs, le principe de la grève était adopté.

L'importance du mouvement

La grève commençait hier. Cette première journée fut absolument pacifique. D'après les chiffres officiels, la grève groupait 1.400 personnes, hommes et femmes.

Les industries de l'habillement de Lille et ses environs occupent 2.344 ouvriers et ouvrières (892 hommes et 1.652 femmes).

La proportion des grévistes est donc supérieure à celle des employés qui continuent à travailler. Car le travail continue dans certaines maisons. Ces maisons maintiennent le statut quo du contrat de travail de 1934. Il n'y a donc pas de raison à ce qu'elles subissent le destin de la grève. Cette condition du maintien du statut quo avait à la Bourse du Travail, sous la présidence de M. Huret, été examinée antérieurement par l'Intersyndicale de l'habillement de Lille et environs, qui a émis un jugement favorable à la conciliation.

Au cours d'une importante réunion tenue hier matin, à la Bourse du Travail de Lille, les grévistes affirmèrent leur résolution de poursuivre la protestation commencée en faveur de l'inviolabilité des salaires et du contrat de travail. Un comité de grève fut élu. Ce comité a entendu les suggestions qu'on lui présentait. Il a fixé les lignes essentielles du mouvement de grève.

Une importante réunion aujourd'hui à la Bourse du Travail de Lille

Les décisions prises hier par le comité de grève seront exposées aujourd'hui aux membres de l'Intersyndicale de l'habillement de Lille et environs, à l'assemblée générale qui se tiendra à 10 h. Un pointage des grévistes d'Armentières à 9 h. Ce pointage se renouvellera chaque jour. L'organisation de la grève sortira de l'assemblée générale.

Le mouvement de la grève s'étend à Armentières, à Templeuve et Pont-à-Marq

L'Intersyndicale de l'habillement de Lille et environs a reçu confirmation hier, soir, du principe de la grève voté samedi par les ouvriers de l'habillement d'Armentières, principe étudié lundi à la suite d'un accord intervenu entre patrons et ouvriers sur la base d'une diminution des salaires de 5 %, et rendu applicable à la suite de la dénonciation de cet accord amiable. Le mouvement de grève a commencé hier chez les coupeurs.

D'autre part, le syndicat de Templeuve et Pont-à-Marq des ouvriers et ouvrières de l'habillement, a annoncé qu'il se joignait à la grève. Il exprime cette décision dans l'ordre du jour suivant :

« Le personnel de la confection de Templeuve et Pont-à-Marq, réuni en assemblée générale, à la salle des fêtes de la mairie de Templeuve, décide à l'unanimité de ne réintégrer les ateliers qu'après que satisfaction sera accordée à leurs protestations.

On ne saurait actuellement se prononcer, avec certitude sur l'étendue et la durée de la grève. Peut-être les divergences qui la provoquent se rejoindront-elles prochainement dans un horizon pacifié par une collaboration courtoise. Les patrons se sont réunis, hier, à la Chambre de Commerce Réunion privée. C'est où les discussions nécessaires à la résignation du désaccord actuel.

Willy DAVIDOVICI complice de Poulner écroué à la Santé

Willy Davidovici, le complice de Poulner et du financier Charles Peltier, contre qui M. Ordonneau, juge d'instruction, avait lancé un mandat d'arrêt, a été constitué prisonnier, hier après-midi, dans le cabinet du magistrat. Il était accompagné de son avocat, M. Henriquet.

Le juge d'instruction, après un bref



DAVIDOVICI, qui s'est constitué prisonnier, interrogatoire d'identité, l'a mené de la complaisance d'escroquerie, d'abus de confiance et de vol et l'a fait écrouer à la prison de la Santé.



POULNER, ex-lieutenant de STAVISKY.

Davidovici, qui est de nationalité roumaine habitait la France depuis 1918. Il se cachait sous un faux nom dans un hôtel de la place des Batignolles parce qu'il, condamné par défaut à Strasbourg à quatre mois de prison dans une affaire de faux passeport, il craignait des recherches de la police.

Une élégante Comédienne

C'est Mlle Suzy MAIS, qui porte de bien jolies robes dans une pièce du célèbre auteur anglais Noël COWARD, qui triomphe actuellement sur une de nos scènes parisiennes.

Lire, en septième page : « NOTRE PAGE FÉMININE »

LE CHEVAL T. S. F.

L'armée américaine emploie, dans les troupes montées, des appareils de T. S. F. émetteurs et récepteurs, portés et installés à dos de cheval. Voici un poste émetteur-récepteur en fonctionnement.

Lire en cinquième page : « RADIO - RÉVEIL »